



## **CAPD du 28 février 2012**

### **Déclaration du SE-Unsa 34**

« Les élus SE-Unsa 34 souhaitent inaugurer leur mandat par la réaffirmation des principes qui les animent : priorité au dialogue social, recherche d'équité, devoir de transparence, prise en compte de l'humain, défense de l'école publique et de ses personnels ». Je reprends là mes propos de décembre lors de la CAPD inaugurale du nouveau mandat des représentants du personnel.

Force est de constater que les conditions de préparation de cette CAPD ne répondent guère aux exigences d'un travail correct des représentants du personnel. La réception des documents préparatoires durant les congés scolaires ne permet pas les vérifications avec les personnels concernés par les décisions à prendre. Si la mission des élus du personnel ne s'arrête pas durant les congés scolaires, le dernier CDEN en est la preuve, contacter les collègues s'avère plus difficile, à juste titre !

Que dire de la diffusion dès la semaine précédent les congés des annonces individuelle de carte scolaire, sans attendre la tenue du CDEN. La raison invoquée de délais d'appels à candidature n'est pas satisfaisante. Le SE-Unsa 34 dénonce cette politique du fait accompli. D'autant que les situations de nombreux personnels touchés cette année par une telle mesure reste encore floue en matière de traitement dans les règles du mouvement.

Sur l'ordre du jour, le SE-Unsa rappelle son opposition à la commission d'entretien pour décharge totale de direction, aucune définition particulière de poste n'étant formulée et aucune formation afférente n'étant prévue. Pour les autres commissions, le SE-Unsa 34 est toujours dans l'attente des profils de postes ou tout au moins des critères évalués lors de ces entretiens. Ils nous avaient été promis l'an passé, seuls ceux des directions en décharge totale sont sortis. Comment juger du bien fondé des avis émis à l'encontre des collègues ?

Enfin concernant l'élaboration de la circulaire « mouvement 2012 », nous avons été destinataires du projet le 10 février. Lors du groupe de travail de janvier, le SE-Unsa avait demandé la tenue d'un nouveau groupe de travail afin d'examiner ce projet et les propositions des organisations syndicales. Cette option n'a pas été retenue, ce que nous regrettons car il est des sujets où les seules discussions bi-latérales n'offrent pas toutes les garanties de transparence et d'équité. Bien que les vacances scolaires ne facilitent pas notre tâche, le SE-Unsa 34 a formulé un certain nombre de remarques, questions et propositions, dans le droit fil de ses interventions de janvier. Ces remarques et propositions vous sont remises avec cette déclaration. A défaut d'un groupe de travail pour les discuter, le SE-Unsa 34 attend des réponses précises et écrites dont je vous remercie par avance.

Le dialogue entre l'administration et les représentants des personnels ne doit pas rester que formel. Il est nécessaire et utile à tous, personnels et, croyons-nous, administration.